



Politique d'inclusion

Qu'est-ce que la politique d'inclusion?

La politique provinciale d'inclusion établira les lignes directrices et les pratiques applicables aux établissements de services de garderie éducatifs agréés afin d'assurer l'inclusion de tous les enfants et de veiller à ce que chacun d'eux participe activement à des activités d'apprentissage préscolaire de qualité toute la journée.

Comme première étape, en collaboration avec des intervenants, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance élaborera une politique provinciale d'inclusion qui sera appliquée dans les services de garderie éducatifs agréés et servira de cadre de référence aux établissements qui veulent élaborer leur propre politique d'inclusion.

Ce programme sera accompagné de ressources (guide, formation et soutien) pour apporter de l'aide aux services de garderie éducatifs agréés. Chaque exploitant collaborera avec le Ministère et l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire (ANBIC) pour élaborer sa politique d'inclusion. Comme première étape, à compter de 2018-2019, la politique sera mise en œuvre dans les Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick désignés qui serviront de modèle aux autres établissements.

Qui en bénéficiera?

Tous les enfants de moins de cinq ans qui fréquentent un établissement de services de garderie éducatifs agréés bénéficieront d'un milieu d'apprentissage sûr et inclusif.

Les responsables et les éducateurs et éducatrices tireront parti de la formation et du soutien des professionnels de l'ANBIC pour offrir un milieu d'apprentissage inclusif.

Pourquoi cette mesure est-elle mise en œuvre?

La politique d'inclusion garantira l'inclusion, le respect et le soutien de chaque enfant afin qu'il atteigne son plein potentiel en vivant des expériences enrichissantes. Chaque enfant doit avoir accès et participer à des activités d'apprentissage de grande qualité toute la journée dans des services de garderie éducatifs agréés.

Pour Information

1 888 762 8600

